

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Généralité (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

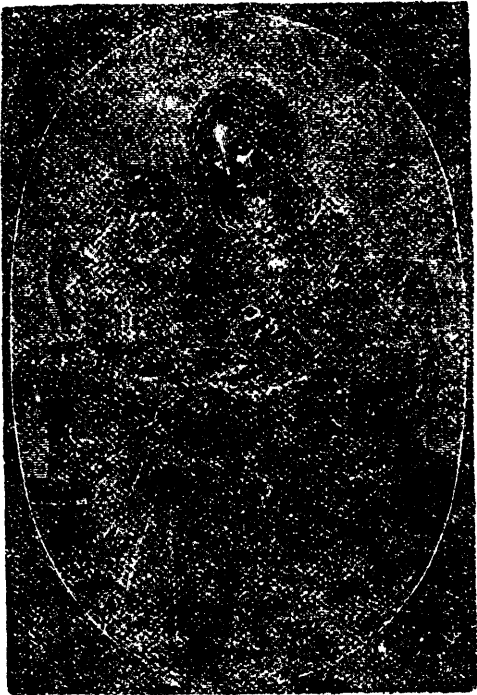
10X	14X	18X	22X	26X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L/84/1-4

ANNALES
 DE LA
BONNE SAINTE ANNE
 DE BEAUPRÉ

*Avec l'approbation de S. R. le Card. Arch. de Québec et de NN. SS. les
 Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Riv., Rimouski,
 St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.*

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps. 86.)



ON RAconte DE VOUS D'ADMIRABLES CHoses. (Ps. 86.)

O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS.

ANNALES

DE LA

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avis.—Avantages.—Améliorations pour la 18^e année des *Annales*.
—Feu Monsieur Léger Brousseau.—Avis aux abonnés.—La fête de Sainte Anne au Michigan.—De l'éducation chrétienne des enfants dans la famille, (*Fin.*)—Dévotion à Saint-Joseph récompensée.—Pèlerinage de Sainte-Anne de la Palue.—Actions de grâce à sainte Anne.—Faveurs obtenues par sainte Anne.—Recommandations aux prières.—Liste de souscription pour l'au tel N. D. du Perpétuel Secours.—Table des matières du Vol. XVII.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales", collège de Lévis, Lévis. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis ; frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1^o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2^o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

—000—

AVIS

Le manuscrit de chaque livraison mensuelle des *Annales* devant être envoyé à l'imprimeur vers le 10 du mois précédent, les correspondants qui désirent voir leurs publications paraître dans tel numéro déterminé, sont priés de prendre leurs précautions en conséquence.

—000—

AMÉLIORATIONS POUR LA 18^e ANNÉE DES ANNALES

Nos lecteurs constateront avec plaisir qu'il y aura un degré de supériorité de plus dans le papier des "Annales," à partir de la nouvelle année de publica-

tion, qui commence avec la livraison d'août. Ce papier, quoique plus mince, aura plus de fini et aura une légère teinte qui reposera l'œil et satisfera mieux les amateurs. Nous espérons aussi pouvoir, dans une des prochaines livraisons, orner d'une vignette nouvelle la première page des "Annales."

FEU MONSIEUR LÉGER BROUSSEAU

La plupart de nos lecteurs auront déjà appris par les journaux la mort de Monsieur Léger Brousseau, éditeur-propriétaire du *Courrier du Canada*, et éditeur des "Annales de la Bonne Sainte Anne de Beaupré," dont l'impression lui avait été confiée depuis l'origine de la revue en 1873.—Tous, nous en sommes convaincu, accorderont un regret à la mémoire de ce chrétien fervent et charitable, de ce citoyen intègre et vertueux, qui fut toujours un serviteur dévoué de la bonne sainte Anne. Personne mieux que nous n'a pu constater sa confiance en la Patronne vénérée des Canadiens. Nous savons que sa foi envers la Sainte a été récompensée par des faveurs signalées. Une des plus jolies primes des "Annales" a été offerte par lui, à titre *d'ex voto*, en reconnaissance d'une grâce obtenue. Et la générosité du donateur ne s'est pas bornée à ce seul acte de gratitude envers sa bienfaitrice.

Nul doute que sa longue vie de travaux utiles à la religion et à la société, que ses nombreux actes de charité envers les pauvres, que sa foi inébranlable et sa dévotion envers sainte Anne ne reçoivent bientôt leur digne récompense. Nous prions ensemble la bonne Sainte pour que l'heure de sa délivrance soit avancée, et que ce bon et fidèle serviteur entre bientôt dans la joie de son Maître."

R. I. P.

AVIS.

Notre feuille commençant une nouvelle année avec le mois prochain, il nous semble à propos de reproduire ici les avis qu'on lisait dans les *Annales* du mois de mars 1889 :

1. Un abonnement aux *Annales* fait participer aux fruit des deux messes qui se disent chaque semaine tous les membres d'une même famille résidant sous le même toit, ou vivant encore sous l'autorité paternelle.

Ces deux messes se disent conformément aux intentions des abonnés, afin de leur obtenir toutes les grâces qu'ils demandent à sainte Anne, par des invocations particulières, des neuvaines, des messes, et à l'occasion des vœux et des pèlerinages qu'ils accomplissent. Les personnes recommandées aux prières ont une large part aux fruits de ces messes.

2. Ont part au fruit de la messe mensuelle tous les abonnés défunts sans exception, que leur famille ait cessé ou non son abonnement aux *Annales*.

3. Les abonnés voudront bien se rappeler que les abonnements sont payables d'avance, et qu'ils n'ont part aux avantages spirituels qu'après avoir rempli cette condition.

4. Toute personne désirant s'abonner doit envoyer au Gérant son nom écrit lisiblement, ainsi que le nom propre du bureau de poste de l'endroit où elle demeure.

5. On ne reçoit en paiement aucun timbre poste étranger. Pour des sommes au-dessous d'une piastie, on acceptera des timbres-poste du Canada, de 1. 2 et 3 centins.

6. Nous recommandons de faire enrégistrer les lettres qui contiennent de l'argent.

7. Le prix de l'abonnement pour toute personne qui reçoit son numéro directement par la poste est de 35 centins.

8. Les avantages suivants sont offerts à ceux qui reçoivent plusieurs exemplaires sous une seule enveloppe, et sans exiger qu'une adresse soit mise sur chaque numéro.

De 7 à 50 exemplaires, 30 centins chaque ; 100 exemplaires et au-delà, 25 centins. Outre cette remise, le treizième numéro appartient à celui qui reçoit plus de 12 exemplaires.

9. Prière de vouloir bien payer les arrérages le plus tôt possible.

10. Nous prions les souscripteurs de vouloir bien préciser, en payant leur abonnement, s'ils sont nouveaux ou anciens abonnés. Ainsi pourrons-nous éviter bien des recherches inutiles.

11. L'abonnement datant du mois d'avril, les souscripteurs qui s'abonnent dans le courant de l'année reçoivent toute la série des numéros parus depuis avril.

AGENCE.

A Montréal, MM. Cadienx et Dérôme, libraires, 267, rue Notre-Dame, Montréal.

LA FÊTE DE SAINTE ANNE AU MICHIGAN.

Nous sommes loin du pays qui nous a vus naître, la plupart d'entre nous, nous sommes loin du pays d'où nous tenons toutes les traditions saintes de notre religion, loin du Canada. Le malheur, ou des espérances exagérées, ont induit la plupart d'entre nous à quitter le Canada il y a déjà longtemps. Sans nous plaindre de notre séjour dans la grande république américaine, au point de vue religieux et surtout au point de vue matériel, nous ne pouvons faire autrement que de regretter ce pays de nos ancêtres, terrain où a été planté le grain de senevé dont parle l'Évangile.

Les oiseaux du ciel viennent se reposer maintenant sur une des branches de cet arbre immense produit par cette petite sémence.

Le Michigan, et en particulier Bay-City, possède dans son sein un grand nombre de Canadiens-Français qui n'ont pas encore oublié et qui n'oublieront jamais la religion de leurs pères. Mais, il faut le dire en toute sincérité, la plante la plus forte, nourrie par la sève la plus généreuse et ayant les plus profondes racines dans le sol qui l'a vue naître, peut perdre beaucoup de sa saveur première par la transplantation sous un climat nouveau. C'est ce qui serait arrivé ici si nous n'avions eu la puissante sauvegarde de sainte Anne. Car, depuis à peu près deux ans, sainte Anne habite parmi nous, depuis qu'un pasteur zélé a formé dans notre paroisse une Société de sainte Anne qui est maintenant sous les soins tout paternels du Révérend Père Samson.

Que de troubles n'avons-nous pas eus dès le commencement ! Mais aussi que de bénédictions n'attendons-nous pas pour l'avenir ?

Au reste, permettez moi de vous dire un peu ce qui s'est passé le jour de notre fête de sainte Anne, le 26 juillet dernier.

Un chœur composé d'une vingtaine de dames de la congrégation a chanté un peu avant la grand'messe le cantique :

Daignez, Sainte Anne, en un si beau jour
De vos enfants agréer l'amour,

que vous chantez chez-vous.

Ensuite a eu lieu le saint sacrifice, où ont communiqué au moins 200 personnes de tout-âge ; après vint la procession, et c'est ici, Monsieur le Rédacteur, que se sont manifestées d'une manière toute particulière la puissance et la bonté de sainte Anne.

Un ciel voilé, et une pluie fine qui tombait depuis le matin de bonne heure, nous avaient fait redouter l'impossibilité de faire notre procession à laquelle nous tenions tant. Mais voilà que du moment que la statue de la grande Sainte fit son apparition, un changement complet se produisit dans l'atmosphère, et que le soleil, perçant les nuages, vint répandre la joie dans nos cœurs, et des perles sur toutes les feuilles des grands arbres qui environnant notre église sainte Marie de West-Bay City.

La société qui se compose d'au-delà de deux cents membres, est bien dirigée par son chapelain, qui est le Révérend Père Samson, curé de la paroisse de Ste-Marie de West-Bay City, Michigan.

Cette société, a été fondée en 1887, par plusieurs dames, en reconnaissance des grandes grâces obtenues par l'intercession de la bonne sainte Anne dans un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

UN TÉMOIN OCULAIRE DE LA FÊTE.

—00—

DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS
DANS LA FAMILLE.

(Fin.)

L'ÉDUCATION ET LE BIEN PRIVÉ DES ENFANTS.

Passons maintenant au dernier point. Je vous ai dit, en dernier lieu, que, vos enfants étant sujets aux caprices de la fortune et des événements, il convenait

de les élever de telle sorte qu'ils fussent capables de se suffire dans tous les cas. De riches, ils peuvent devenir pauvres ; de libres, esclaves ; de bien portants, infirmes ; et ils doivent savoir tout supporter avec courage. J'ai déjà dit que, pour se prémunir de la pauvreté, il fallait leur faire apprendre un métier qui les mît en état de gagner leur vie ; s'ils en sont capables, qu'ils s'appliquent surtout à la philosophie, car, fussent-ils réduits comme Platon en esclavage, elle leur ouvrira la voie des honneurs et les rendra supérieurs à leurs maîtres. En un mot, qu'ils fassent leurs efforts pour remplir quelque fonction honorable, alors même qu'ils ne devraient pas l'exercer tant qu'ils jouiront de la fortune. C'est ainsi que faisaient, avec une sage prévoyance, les anciens Romains et les empereurs eux-mêmes, comme Octave-Auguste à l'égard de ses fils. Il serait bien encore, dans le même but, de nourrir les enfants d'un pain grossier, de les vêtir d'habits communs, de les exercer à la marche, en un mot, de fatiguer leur corps, de telle sorte qu'ils puissent, dans l'occasion, se contenter de peu et supporter aisément la fatigue. Il faudrait les habituer à se servir eux-mêmes et à réclamer le moins possible les soins d'une servante ou d'un domestique, afin que, le cas échéant, ils ne s'affligent pas d'être leurs propres serviteurs. Il importe surtout de leur inspirer par de pieuses exhortations l'amour de la véritable pauvreté du Christ, et le respect dû à toute personne plus âgée qu'eux ; de manière à ce qu'ils ne rendent pas hommage à l'argent, mais à l'âge, au savoir et à la vertu.

Gardez-vous d'élever vos fils trop délicatement, surtout dans la première enfance, car l'enfant délicat grandit péniblement et ne vieillit guère. Que les vôtres dorment de temps en temps avec leurs habits, tantôt sur leur petit lit, tantôt sur un siège quelconque ; qu'ils soient habitués à jeûner ; enfin, traitez-les comme s'ils étaient de vrais fils de laboureurs, car ceux-là deviennent gras, sont forts et beaux, vivent bien partout, travaillent sans relâche et parviennent

presque tous à un âge avancé. Sçyez convaincus qu'ils doivent ce robuste tempérament, bien plus à leur dur berceau qu'aux soins délicats de leur mère ; c'est pourquoi il faut former avec discrétion et par degrés vos enfants à courir, à suer et à veiller.

Pour ce qui est de la table, ils doivent manger toute espèce de nourriture, et n'en refuser aucune sous prétexte de dégoût. Qu'on leur serve des substances saines et amères, qu'ils demanderont s'ils voient qu'on en use dans la famille, plus volontiers qu'ils ne les accepteraient par obéissance ; car cet âge est naturellement rebelle et aime à contredire. Les choses amères qu'on peut leur donner sont les amandes, des noyaux, de petites salades, de la laitue, de la chicorée, et d'autres mets encore que vous connaissez mieux que moi. Je ne dis pas cela seulement, pour qu'ils s'habituent, lorsqu'ils seront malades, à prendre les médecines ordonnées, mais aussi afin qu'ils s'accoutument à manger ce qui ne leur plaît pas. Car le malade aime surtout ce qui lui est contraire, et quiconque est trop difficile en bonne santé aura beaucoup à souffrir dans la maladie. C'est pourquoi il est à propos de leur donner des mets qui ne flattent pas le goût, et même des mets purgatifs, afin qu'ils ne les repoussent pas lorsqu'ils leur seront indispensables. Il est encore essentiel de ne pas les plaindre beaucoup pour une légère indisposition, afin qu'ils commencent de bonne heure à s'armer de la sainte patience. S'ils tombent malades vers l'âge de huit ans ou au-dessus, faites-leur demander les sacrements, alors même qu'ils seraient trop jeunes pour les recevoir, et soyez un peu sévère avec eux jusqu'à ce qu'ils se soient confessés, afin qu'ils apprennent à le faire quand ils seront grands, sans différer jusqu'à ce que cela ne soit plus possible. Enseignez-leur à remercier Dieu dans les souffrances, à le prier, à invoquer les Saints, à chanter même, s'ils le peuvent, ou du moins, à ne pas se plaindre. Qu'ils se complaisent avec les compagnons dont vous leur avez donné les images dès le berceau, ainsi que je vous

l'ai conseillé en commençant ; qu'ils leur deviennent encore plus chers dans la jeunesse que dans l'enfance, et l'antique serpent ne saura alors les séduire.

Le démon se présente toujours au moment de la mort des adultes, et il essaie de les tenter d'abord contre la foi, pour leur faire nier le Christ, le doux époux de nos âmes, en faisant passer dans leur imagination mille mensonges et mille doutes. S'il ne peut les vaincre par là, il s'efforce de séduire leur âme au désespoir en lui représentant tous ses péchés, dont il exagère encore la gravité, en tâchant de lui montrer par son propre exemple la justice de Dieu comme cruelle et sans miséricorde. Si l'âme se trouvait seule en ce moment, elle courrait de grands dangers. Qu'il y ait donc autour du malade des personnes sincèrement pieuses ; qu'elles prient, qu'elles récitent des hymnes, des psalmes et des cantiques spirituels ; qu'elles louent le Seigneur et ne parlent pas du monde. Un plus grand secours encore à cette heure suprême, c'est la réception du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et celle de l'Extrême-Onction, dans les dispositions nécessaires. Un soutien efficace dans ce terrible duel, c'est d'avoir la protection d'un grand nombre de saints du paradis. On les convie pour ce moment décisif, soit en ayant pour eux durant toute la vie une dévotion particulière, soit en en faisant quotidiennement mémoire le matin et le soir. Je dis cela pour les personnes qui ne savent pas lire.

Le premier et le plus sûr appui, c'est Dieu, et particulièrement le Verbe incarné, qui a défait notre ennemi en mourant pour nous. Le second, c'est l'étendard de la croix, à l'aspect de laquelle toutes les puissances infernales prennent la fuite. Qu'elle soit donc continuellement dans les mains ou devant les yeux du malade, et plus encore dans son cœur. Son troisième appui, c'est la glorieuse Vierge Marie à laquelle a été donnée la puissance d'écraser la tête du tentateur, surtout lorsqu'il poursuit ainsi les mourants, suivant cette parole adressée dès le commencement

du monde au serpent par l'Esprit Saint : *Ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus* (GEN. III, 15). "Elle brisera ta tête et tu tâcheras de la mordre par le talon."

Adressez-leur donc des prières tous les jours, et apprenez aussi ces prières à vos enfants. Ajoutez-y une invocation aux Saints que vous révèrez particulièrement, et, si vous voulez honorer à la fois un grand nombre de ceux qui ont le privilège d'assister à la mort de leurs fidèles serviteurs, faites mémoire chaque jour des saints Innocents, de saint Maurice et de ses compagnons, de sainte Ursule et de ses compagnes. Et ainsi, ma chère fille, en vivant de la sorte au sein de votre famille, en n'oubliant jamais la mémoire des Saints Anges, et au-dessus de tous, celle de la Sainte Vierge, vous irez certainement jouir avec vos enfants de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

BX. JEAN-DOMINICI.

—000—

DEVOTION ENVERS SAINT JOSEPH RÉCOMPENSÉE

Un seigneur célébrait fort dévotement chaque année la fête de saint Joseph. Comme il avait trois fils, il arriva que l'un d'eux mourut le jour même de la fête de ce grand saint. Et l'année suivante, à pareil jour, le second mourut aussi. Ce bon père en fût profondément affligé. Il craignait de célébrer une troisième fois la fête du saint, de peur que son dernier fils ne mourût comme ses deux frères. La fête étant arrivée, il alla se promener à la campagne pour faire diversion à son trouble et à ses ennuis. Tandis qu'il marchait, il aperçut deux enfants pendus à un arbre. En même temps un ange lui apparut et lui dit : "Vois-tu ces deux enfants ? Sache que tes deux fils auraient péri comme eux, s'ils avaient vécu ; mais parce que tu étais

dévoit à saint Joseph, ce grand saint a obtenu de Dieu qu'ils mourussent dans leur enfance, pour leur salut éternel et l'honneur de ta maison. Ne crains plus : célèbre la fête de saint Joseph : le troisième enfant qui te reste sera évêque et vivra de longues années." L'événement justifia la prédiction.

—000—

LE PÈLERINAGE DE STE-ANNE DE LA PALUE

Sous ce titre, les *Annales de Sainte Anne* (1) ont publié une étude sur ce pèlerinage de l'aïeule du Christ, si renommé en Basse-Bretagne. Encore si près des belles fêtes qui ont eu lieu dans ce sanctuaire, nous croyons utile d'en détacher un chapitre pour les lecteurs du *Courrier* (2). Ils y apprendront comment les Républiques traitent la religion, ses églises et ses prêtres.

L'hospitalité bretonne jouit d'une réputation déjà bien ancienne. Celui qui est devenu l'hôte des Bretons a droit à toutes les immunités, même au milieu des discordes qui peuvent les diviser. Comme on le sait en Bretagne, sainte Anne de la Palue est devenue depuis des siècles l'hôte des Bas-Bretons et leur patronne, et ils devaient lui garder fidélité, même au péril de leur vie. Le curé de Plounévez-Porzay ayant prêté serment à la Constitution civile du clergé en 1792, son vicaire se sépara de lui. L'abbé Le Garrcc, spécialement chargé du service de la trêve de Kerlaz, chercha un asile dans la paroisse. Il en trouva facilement, car nos populations ne voulaient nullement de cette foi bâtarde qui n'était plus celle de leurs pères, et que les prêtres patriotes essayaient vainement de leur inoculer. Expilly, le citoyen-évêque du Finistère, le constatait déjà en novembre 1792, dans une lettre pastorale, qui est un

(1) Nous croyons qu'il s'agit ici des *Annales de Sainte-Anne d'Auray*.

(2) Cet article est emprunté du *Courrier du Finistère*.

monument d'iniquité, mais qui contient de précieux aveux : " La disposition des esprits est telle, dit-il, que si vous négligez l'instruction des enfants, avant dix ans vous ne trouverez plus de religion dans votre paroisse." L'abbé Le Garrec, avec deux autres prêtres restés fidèles comme lui, fut accueilli par la population de Honévez avec la plus grande affection, et, nous ont raconté des vieillards, sauf devant les gendarmes, il pouvait être plus hardi que le prêtre assermenté.

Cependant, les autorités républicaines du district avaient fait fermer l'église de Kerlaz et toutes les autres chapelles de la paroisse. Seule, l'église paroissiale, réservée au curé assermenté, et la chapelle de Sainte-Anne, étaient restées ouvertes. Personne n'avait osé se charger de fermer la chapelle. Alors l'abbé Le Garrec et ses compagnons se retirèrent dans les environs de la Palue pour exercer leur ministère. Le jour ils demeuraient cachés, tantôt dans une ferme, tantôt dans une autre, et le soir, à la tombée de la nuit, ils sortaient de leur retraite. A cette heure aussi, de tous les coins du pays, arrivaient les dévots pèlerins. Les prêtres entendaient les confessions, baptisaient les enfants et célébraient la messe vers minuit. Puis on se séparait heureux d'avoir prié ensemble, et au point du jour, la Palue était encore absolument déserte.

Cela dura près d'un an, au bout de ce temps les gendarmes reçurent l'ordre d'aller la nuit à la chapelle pour disperser les réunions et surtout essayer de s'emparer de l'abbé Le Garrec. La première fois qu'ils y arrivèrent, ils ne trouvèrent personne. Avertis de leur arrivée, les pèlerins s'étaient dispersés. Les gardes républicains, furieux, se mirent alors à parcourir toutes les fermes du voisinage, et vers midi, le lendemain, ils arrivèrent au manoir de Keryar. L'abbé Le Garrec y était depuis la veille avec deux de ses compagnons. Ils n'eurent au moment de l'entrée des gendarmes, que le temps de se sauver par une fenêtre de derrière et de gagner une meule de foin creusée exprès pour les recevoir.

Les gendarmes ayant trouvé dans la maison l'autel sur lequel ces dignes prêtres avaient célébré la messe ce jour même, déclarèrent qu'ils mettraient le feu à la maison, si on ne leur livrait ceux qu'ils cherchaient.

Une femme se trouvait seule dans la maison et préparait la bouillie pour les moissonneurs. A cette menace des gendarmes : " Vous pouvez le faire si cela vous agrée, c'est le meilleur moyen d'appeler du secours." Cette remarque si simple et si héroïque effraya les pourchasseurs de prêtres. Ils se mirent à fouiller la maison, et n'y trouvant personne, ils s'en furent sonder les meules de foin avec leurs piques, et dans ce cruel exercice, ils blessèrent même les trois prêtres ; mais le foin essuyait le sang des piques quand on les retirait, et le silence gardé par leurs victimes ne permit pas aux gendarmes de constater leur présence.

Après avoir ainsi échappé, ces dignes confesseurs de la foi continuèrent leur ministère dans les environs, mais ce n'était pas sans danger.

D'un autre côté, se voyant menacés, les habitants du pays et les pèlerins arrivaient de nuit à Sainte-Anne, bien armés. Un certain Gannat dit le *Noir* (*ar Gannat du*), ancien veneur des seigneurs de Moëllien et habitant la maison qui leur servait de rendez vous de chasse dans la Palue, organisa la défense. Quand la nuit les gendarmes se présentaient, au coup de sifflet donné par Gannat, on voyait les touffes de landes s'agiter. A côté de chacune se dressait un homme qu'on entendait armer son fusil dans le silence de la nuit.

Cela suffisait pour faire tourner bride aux agresseurs ; mais ceux-ci, ne pouvant plus pénétrer dans la Palue, se portèrent le long des chemins pour attendre les pèlerins ; quand ils rencontraient un homme seul, ils le rouaient de coups. Ils s'attaquaient même aux femmes qu'ils frappaient et outrageaient ; mais dès qu'ils voyaient les hommes par bandes de trois ou quatre, ils avaient bien soin de se retirer ou de ne point donner signe de vie à leur passage.

Devant ce nouveau genre d'agression, Gannat organisa une autre défense. Il laissait les gendarmes

pénétrer dans la Palue, où, à un signal donné, ils étaient cernés par une bande d'hommes armés de fusils. On les gardait ainsi à vue jusqu'au matin, et quand les pèlerins étaient déjà loin, on les laissait partir, après leur avoir fait jurer qu'ils n'attaqueraient séparément aucun de ceux qui les avaient tenus prisonniers, sous peine d'être eux-mêmes fusillés sans miséricorde à la première occasion.

Nous avons entendu à ce sujet raconter le fait suivant :—La première fois qu'il les garda de la sorte, Gannat, le matin, avant de les laisser partir, voulut donner aux gendarmes une preuve de son adresse : il abattit successivement au vol quinze oiseaux ; au seizième coup de fusil, il manqua, se tournant alors vers les prisonniers : " Si, dit-il, au lieu d'un oiseau j'avais eu devant-moi un gendarme, je n'aurais pas manqué." Et là-dessus il les congédia. Furieux d'avoir été ainsi traités, les gendarmes ne voulurent pas rentrer chez eux sans avoir au moins essayé de s'emparer de l'abbé Le Garrec et de ses compagnons. Aux environs du village de Brélar, ils apprirent d'un petit pâtre que monsieur la vicaire, *qui n'était pas citoyen*, (on désignait ainsi l'abbé Le Garrec,) avait passé par là pour se diriger du côté des bois de Kerangal. Ils partirent immédiatement à sa recherche et l'eussent probablement saisi, car la rosée abondante du matin permettait de suivre sur l'herbe la trace de ses pas. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au milieu du bois ; mais ils rencontrèrent une bande de bûcherons et de sabotiers. Dès qu'ils virent les gendarmes, ces braves gens qui avaient partagé un instant avant leur morceau de pain avec le prêtre, sautèrent sur leurs haches ; ils entourèrent les gendarmes et leur firent comprendre aisément qu'il était dangereux de chasser les prêtres sur ce terrain. Puis, après les avoir désarmés, ils leur lièrent les mains derrière le dos, leur mirent aux pieds des pilons de hêtre et les hissèrent sur leurs chevaux qu'ils laissèrent en liberté.

Pendant quelque temps les choses durèrent ainsi. Les gendarmes, tantôt chassant, tantôt chassés, fai-

saient, comme ils l'appelaient eux-mêmes, *leur vilaine besogne*. Ils purent cependant se saisir de quelques-uns des compagnons de l'abbé Le Garrec. C'est ainsi qu'un Père Capucin, originaire de Keradeuu, en Plonévez, fut réjoint par eux, une nuit, en revenant de voir un malade et, sur la fin de 1793, fut déporté à Rochefort.

Cette capture causa une grande émotion dans le pays. Ce religieux jouissait, en effet, d'une grande réputation de sainteté. En 1786, prêchant le carême à Plonévez, il avait annoncé tous les événements de la Révolution et surtout un fait qui étonna tout le monde : l'extinction de la famille de Moëllien et le déboisement de leurs propriétés, faits qui se sont réalisés depuis à la lettre.

P. L.

(A suivre.)



ACTIONS DE GRACES.

- Merci à sainte-Anne pour la guérison de ma fille.
- Une abonée de Suncook, (N. H.)*
- Reconnaissance pour la conversion de deux jeunes gens,—pour la guérison d'une dyspeptique et pour une autre faveur particulière.—*M. A. de M.*
- Actions de grâces pour plusieurs guérisons et autres faveurs spéciales.—*M. L. Thibaut de St Urbain.*
- Ma petite fille a été guérie d'un mal d'yeux dangereux et long-temps prolongé, par des messes et des neuvaines en l'honneur de sainte-Anne. Une mère reconnaissante.—*Ste-Cécile de Milton.*
- Gloire à sainte-Anne, Elle m'a guérie des suites d'une apoplexie dont j'ai souffert plus d'un an —*Dame P. M., Drummondville.*
- Une personne guérie d'une paralysie de la langue. Merci à sainte Anne.
- Une mère remercie sainte Anne d'avoir guéri sa fille d'une paralysie à la figure.—*Une abonée de Saint-Barnabé.*

—Reconnaissance à la bonne sainte Anne pour une guérison.—*M. D., de Ste-Hénédine.*

—Je remercie la bonne sainte Anne pour une faveur spirituelle.—*XX de Ste-Hénédine.*

—Je remercie la bonne sainte Anne ! Elle m'a assistée dans des souffrances et des maladies bien graves. J'ai éprouvé du mieux dès que je lui ai promis de faire célébrer une messe en son honneur et de publier ma guérison dans les *Annales*.—*Dame Célestin Gagné, Québec.*

—Trois dames de Green Bay remercient la bonne sainte Anne des faveurs qu'elles ont reçues par son intercession.

ST-JOSEPH DE SOREL.—Un homme de cette paroisse souffrait depuis plus de trente ans d'un rhumatisme inflammatoire, qui tous les ans le tenait cloué sur son lit durant plusieurs mois. Il y a trois ans, il est allé en pèlerinage au sanctuaire de la bonne sainte Anne de Beaupré, pour demander sa guérison. Il a été si bien exaucé que depuis ce temps-là il n'a plus ressenti de douleurs de rhumatisme.

Chaque jour il remercie la bonne sainte Anne de cette faveur insigne, et désire que le fait soit connu du public pour rendre ses actions de grâces à sa Protectrice.

—*Communiqué.*

SAINT-PAUL, MINNESOTA.—Mon frère étant allé en voyage, ses chevaux prirent le mors aux dents et le jetèrent presque sans vie sur le pavé. On le crut mort, d'autant plus que la voiture qui avait passé sur lui était très lourde et qu'il portait à la tête de larges bleuses. Dans mon effroi, je promis à la bonne sainte Anne de publier sa bonté dans les *Annales* s'il recouvrerait la santé. Ma prière fut aussitôt exaucée : mon frère se rétablit comme par enchantement, et c'est avec reconnaissance que je redis : Louange à vous, ô grande Sainte, qui daignez prêter l'oreille aux accents de la confiance et de l'amour.—UNE ENFANT DE MARIE.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Mon frère a été guéri. Emploi trouvé. *Dme F. X. B., St-Hyacinthe.*—Grâce à sainte Anne un grave accident n'a pas eu de suites fâcheuses. *Dme F. C., Lowell.*—Mon mari et moi nous avons été guéris. *E. L., Zilwankie.*—Faveur obtenue. *St-Anselme.*—Rhumatisme guéri. *E. L., St-Caur de Marie.*—Faveur obtenue. Objets retrouvés. *A. G., Providence.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Z. H., St-Jean.*—Enfant guéri. *J. P., St-François.*—Conversion obtenue. *M. G., St-Eulalie.*—Guérison d'un enfant qui était à l'article de la mort. *E. L., Isle aux Goudres.*—Faveurs obtenues. *J. B., St-Simon.*—Guérison et plusieurs faveurs obtenues. *Dame L. N., St-Jean Deschaillons.*—Reconnaissance à sainte Anne pour une guérison obtenue. *St-François du Lac.*—J'ai recouvré la santé en invoquant sainte Anne. *Dme Vve S., Valleyfield.*—J'ai été guérie de la surdité après la promesse de publier cette guérison dans les annales. Autre faveur. *Dme P. J. J., Québec.*—Sainte Anne m'a guérie. *St-Isidore.*—Je ne doutais nullement de la puissance et de la bonté de sainte Anne, mais la guérison dont j'ai été l'objet dernièrement met le comble à ma reconnaissance et à ma confiance. *U. S. W., Malbaie.*—Faveur obtenue. *Dme N. T., Eboulements.*—Grâces particulières. *Abonné St-Eustache.*—J'ai été soulagé dans une maladie grave. Autres grâces. *C. C., St-Hermas.*—J'ai obtenu une guérison prompte et parfaite. *Dme A. B. Lévis.*—Dans une chute, je m'étais fait beaucoup de mal à un genou et au côté. Je fis quelques promesses de choses pieuses et le lendemain je continuai à travailler sans fatigue. *Brunswick.*—Je suis guérie, grâce à sainte Anne. *P. B., Lawrence.*—Ma fille a été guérie par l'intercession de sainte Anne. *Dme A. M. Valleyfield.*—Plusieurs grâces particulières. *J. M., Oak Lake.*—Enfant protégé. *Dme L. J. P., St-Ours.*—Guérison obtenue. Autres grâces. *M. E. L. E., St-George.*—Grâce temporelle. *L'Islet.*—Guérison d'une brûlure. Disparition d'une peine d'esprit. Autres grâces. *St-Rémi.*—Guéri de l'hydropisie. *A. B., Normandin.*—Une enflure au bras me causait de grandes douleurs. Je ne voulus pas recevoir de médecins, sainte Anne me suffisait. C'est elle qui m'a guéri. *F. D., St-Wenceslas.*—Mère de famille guérie. Deux autres guérisons, *Melle M. L., St-Léonard.*—Guérison d'une petite fille. *A. C. Alpena.*—J'ai été guéri d'une maladie qu'on disait incurable. *T. M., Louisville.*—Père et mère de famille guéris. *L. B., St-Raymond.*—Je dois la vie à notre puissante thaumaturge. *Dme J. A., Bangor.*—Maladie grave guérie après quelques promesses. *Dme H. M., Moncton.*—J'ai été exaucée.

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons ostensiblement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Dme A. D., St-Barnabé.—J'ai été guéri. *E. B. F., St-Constant.*
 —Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison d'un enfant qui
 avait reçu une grave blessure. *Dme F. C., Sorel.*—Faveur obtenue.
A. M. D., Mavillette.—Je suis guérie, merci, bonne sainte Anne.
Dme J. C. H. P., Ishpeming.—Rhumatisme guéri. Autre guérison.
M. et Mde E. A. B., Sorel.—Plusieurs guérisons et faveurs
 obtenues. *Dme E. D. B., Lachute.*—Enfant guéri. Mère recon-
 naissante. *Dme A. L., Ishpeming.*—Emploi trouvé. *F. C.*—J'ai
 été guéri. *E. C. Fall River.*—Maladie grave guérie et plusieurs
 faveurs dues à sainte Anne. *Dme B., St-Anne.*—Enfant guéri.
 Autres grâces. Un père et une mère reconnaissants. *Victoriaville.*
 —Guérison d'un mal d'yeux. *Louiseville.*—Faveur obtenue *Dme*
L. G., N.-D. du Portage.—Après avoir subi une opération sans
 succès, je me recommandai à sainte Anne et j'ai obtenu ma
 guérison. *Une dame, Vermont.*—Grâce signalée. *Dme F. X. O.*
St-Roch.—J'ai été exaucée dans deux occasions différentes *Dme*
R. H. B., Memramcook.—Je suis guérie grâce à la bonne sainte
 Anne. *L. B., Alma.*—Une grâce spirituelle et une grâce tempo-
 relle obtenues en invoquant la bonne Sainte. *St-Fie.*—J'étais
 affligée depuis quinze ans d'une maladie qu'aucun médecin ne
 pouvait guérir, grâce à sainte Anne je suis maintenant complète-
 ment guérie. *Une Dame, Napierville.*—Faveur obtenue. *P. R.,*
St-Pierre.—Guérison d'un violent mal de tête. *Mlle M. C.,*
L'Islet.—Guéri de la diphthérie. *Lawrence.*—Guérison d'un jeune
 homme malade depuis plusieurs années. *St-Cuthbert.* Ma petite
 fille souffrait de la diphthérie, moi-même j'étais mal de mais sainte
 Anne nous a guéries toutes deux. *Dme J. L., Sillery.*—Mal de
 côté guéri. *Mlle L. B., St-Eugène.*—Mon enfant ne souffre plus
 de l'épilepsie. *Champlain.*—Deux guérisons dues à sainte Anne.
St-Antoine de Tilly.—La bonne Sainte m'a rendu la vie et la
 santé. *A. T., St-Johnsbury.*—La paix retrouvée dans une famille.
 Succès dans un examen. *Cap Santé.*—Mon frère a été guéri de la
 fièvre typhoïde. *M. J., St-Germaine.*—J'ai été guéri d'un étouffe-
 ment dont je souffrais depuis huit ans. *J. B., Lac Linden.*—
 Faveurs obtenues. *Dme C. B., St-Gabriel.*—Reconnaissance à
 sainte Anne. *A. G. et Dme E. N., Norway.*—Maladie soulagée.
St-Jean Chrysostôme.—Mon enfant a été guéri d'un mal d'yeux et
 d'une autre infirmité. *A. L. B., Windsor Mills.*—Après une
 maladie de trois ans, mon mari a obtenu sa guérison. Moi-même
 je dois mille actions de grâce à la bonne sainte Anne. *M. et Mde*
D. M. Manchester.—Je me pensais attaqué de consommation et je
 m'adressai à sainte Anne. Je suis maintenant en parfaite santé.
E. L., Lake Linden.—Plusieurs grâces obtenues. *Dme J. W. B.,*
Manchester.—Nous devons tant et de si grandes faveurs à notre
 protectrice, qu'il nous est impossible d'exprimer notre reconnais-
 sance. *Une mère de famille.*—Trois faveurs obtenues. *St-François*

du Lac.—Guérison d'un enfant. Autre faveur. *Dme A. L. Rigaud.*
 —Grâces spirituelles et temporelles. *P. H., Ottawa.*—Enfant guéri. Plusieurs autres faveurs. *H. M. A., Troy.*—J'ai été guéri du mal de gorge. Mon enfant souffrait de douleurs dans tous les membres et a obtenu sa guérison. Autres grâces. *H. L., N..D. des Anges.*—Succès dans une entreprise. *E. G., Trois-Rivières.*—Sainte Anne m'a déjà exaucée plusieurs fois, mais dernièrement j'ai obtenu une grande faveur et je m'empresse de le publier à sa gloire. *M. P., Fall River.*—Guérison d'une mère et de ses deux enfants. *L. P. C., Tadousac.*—Inflammation d'intestin guéri. Plusieurs autres faveurs signalées. *W. P., St-Roch.*—Sainte Anne vient de nous donner une nouvelle preuve de sa puissance auprès de Dieu. *Une famille, L'ange Gardien.*—Mon petit garçon a été complètement guéri d'une maladie cruelle. *Beaumont.*—Deux grâces obtenues. *A. B., Oak Lake.*—Enfant guéri. *F. B., Fond du Lac.*—Après une promesse d'œuvres pieuses j'ai été immédiatement soulagée. *Mlle L. C., Québec.*—Mes deux enfants ont été guéris. *Collinville.*—Un père de famille qui était dangereusement malade a obtenu sa guérison. *L. E. R., Little Falls.*—Reconnaissance à sainte Anne. Guérison d'un ami. *L. G. A. F., Hartford.*—Plusieurs grâces. *P. M. L., Putnam.*—Sainte Anne seule a pu faire disparaître ma maladie. *L. L. V. E., Brighton.*—Faveur obtenue. *M. E. B. F., St-Léon.*—Emploi trouvé. *Dme F. P., Meriden.*—Sainte Anne a eu pitié d'une pauvre mère de famille qui allait laisser de nombreux orphelins. Autre faveur. *M. E. L., Fremont.*—J'ai été exaucée deux fois. *Dme C. C. Concord.*—Soyez à jamais bénie, ô grande Sainte pour toutes les grâces que j'ai obtenues par votre intercession. Abonné. *Sorel.*—Protection visible. *Dme H. L.* Plusieurs faveurs. *Ste-Anne de la Pérade.*—Grâce à sainte Anne deux de mes enfants ont eu le bonheur d'être baptisés. *Dme F. H., St-Hyacinthe.*—Guérison d'un mal d'oreille. *A. S., St-David.*—Grâce obtenue par l'entremise de la bonne sainte Anne. *Dme N. H., Ste-Julie.*—Guérison du mal de dents. *Dme W. V.*—Autre guérison. *Dme T. V., St-Stanislas.*—Protection de la bonne Sainte. *Sauil Montmorency.*—Deux guérisons et une faveur obtenues. *Dme T. B., St-Flavie.*—J'irai l'année prochaine remercier sainte Anne, et mon enfant, parfaitement guérie m'accompagnera dans ce pèlerinage. *G. B. H., Montréal.*—Guérison et plusieurs grâces obtenues. *J. T., St-Léon.*—J'ai été guérie et j'ai obtenu plusieurs autres faveurs. *R. F., Ellenburgh.*—Je ne suis qu'un enfant de treize ans et déjà j'ai ressenti les effets de la puissance et de la bonté de sainte Anne. *H. C., Fall River.*—Guérison d'un enfant. *Dme J. S., New London.*—Mal de tête guéri. *Dme J. R., Collinville.*—J'avais tous les symptômes d'une grave maladie ; j'ai imploré sans retard la bonne sainte Anne : je suis guérie. Une amie a obtenu deux grandes faveurs après une

neuvaine. *Dme E. L., Worcester.*—Mère et enfant guéries. *O. L., St-Joseph, Lévis.*—Sainte Anne m'a guéri d'une maladie qu'on disait incurable *H. E. H., Ishpenning.*—La maladie dont j'ai été guérie, était si grave que trois médecins m'avaient abandonnée, désespérant de me guérir. *Melle H. G., Taunton.*—J'ai obtenu une entière guérison. *Anonyme.*—Guérie du mal d'yeux. *Dme L. C., St-Pierre, I. O.*—Nous avons fait une neuvaine pour obtenir un emploi et nous rendons grâce à sainte Anne qui a exaucé notre prière. *A. G., Trois-Rivières.*—Reconnaissance *E. S., St-André.*—J'ai été protégé dans une affaire difficile. *J. B., St-Boniface.*—Faveur obtenue. *Dme J. M., Ste-Marguerite.*—La protection de sainte Anne a ramené le bonheur dans une famille. *St-Tite.*—Trois de mes enfants ont été guéris. *Dme M. D., Grafton.*—Père de famille guéri. Autres grâces. *R. L., St-Joseph.*—Famille reconnaissante. *Québec.*—J'ai attendu six mois avant de publier ma guérison, pour mieux constater qu'elle est complète. *Ste-Emmelle de l'Energie.*—J'ai été guéri. *L. N., Maskinongé.*—Mal d'yeux guéri. *Dme A. G.*—Guérison et plusieurs faveurs. *Melle C. B., Lévis.*—Je souffrais depuis cinq ans d'une maladie grave ; je dois ma guérison à sainte Anne. *Dme F. C., Trou Mountwin.*—J'ai obtenu ma guérison. *Dme P. R., St-Romuald.*—Une mère et ses deux enfants offrent à sainte Anne l'hommage de leur vive reconnaissance. *Dme L. B., St-Michel.*—J'ai été exaucée. *Abonée, Ontario.*—Mal d'yeux guéri. *L. O.*—En faisant un pèlerinage à Ste-Anne j'ai obtenu une guérison complète. *E. O., Ste-Alexandre.*—Reconnaissance à sainte Anne. *L. M., N.-D. du Portage.*—Guérison d'une inflammation d'intestin. Autres faveurs. *E. L., St-Cuthbert.*—Enfant guéri. *F. F., Yamachiche.*—Je dois à sainte Anne d'avoir recouvré la santé. *E. L.*—Succès dans une entreprise. Cinq grâces particulières. *M. L. G. B., Ste-Maurice.*—Dans l'intérêt de mes chers enfants, sainte Anne m'a guérie d'une longue et douloureuse maladie. *Dme H. B., St-Valère.* Je dois à sainte Anne une éternelle reconnaissance pour avoir protégé ma fille dans une circonstance tout-à-fait périlleuse. *Dme O. G., Montréal.*

—000—

SOUSCRIPTION

POUR L'AUTEL DE N.-D. DU PERPÉTUEL SECOURS DANS LA
BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous croyons que toutes les personnes dévouées à sainte Anne seraient heureuses de contribuer à élever ce monument à la gloire de la Fille Immaculée de la grande Thaumaturge du Canada.

C'est pourquoi, avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, nous avons ouvert une souscription dans les *Annales* de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Les personnes qui donneront au moins 25 centins auront part aux messes et aux prières qui se disent dans la basilique pour tous les bienfaiteurs.

N. B.—Les offrandes peuvent être envoyées soit au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, soit au directeur des *Annales*.

M. Jérôme Croteau, 25 cts ; Mme Jérôme Croteau, 25 cts ; Delles Stella, Ethel Croteau, 50 cts ; MM Léonce Marian Croteau, 50 cts ; Dame P. Blanchet, \$1 50 ; Dme Vve O. Pelletier, 25 cts ; J. C. A., \$2 ; Dame P. Lapointe, \$2 ; Mme P. Lebel, \$1 ; Dme S. Desjardins, \$11 ; Veuve P. Richard, 25 cents ; M Baril, \$1 ; Une abonnée, Sainte-Geneviève, \$1 Mme Martha Véo, \$1 ; M. J. A., Decelles, 25 cents ; Beatrice Maisonville, 25 cts ; Delle Anne Parent, 25 cts ; Un abonné de Slaterville, \$2 ; Mme Jos. Héberge, 25 cts ; Vve J. Malouin, 25 cts ; D. J. Chalfour, \$1 ; M. Zéphirin Bureau, 50 cts ; Dme P. E. Clairving, 10 cts ; M. Cyrille Lambert, 15 cts ; Dme Ls. Cadieux, 25 cts ; Justine Demers, 50 cts ; Dme Pierre Jolette, 50 cts ; M ne Ed Desroches, Mme Rom. Guibault, Mme Ed. Massé, Mme Ls Thomassin, Mme Nap. Bérubé, Mme W. Blais, Mlle Salomé Laforme, \$2 ; Mathilda Richard, 25 cts ; M. Richard, 25 cts ; Narcisse Richard, 25 cts ; Alphonsine Racette, 25 cts ; Mme Pelletier, 75 cts ; Thos. Francœur, M Geo. Jacques, Jos. Pelletier, Geo. Pelletier, Chs. Pelletier, Oct. Pelletier, Evariste Guay, J. B. Pelletier, L. Gagné, D Scrib Guay, Thomas Gaudreau, D. Moïse D. chantal, Dame Pitre Couture, Thomas Théberge, Jos. Pelletier, Elmire Dagneau, \$5 ; Christine Rioux, D. Octave Pelletier, \$1.25 ; D. Oscar Pelletier, \$1 ; D. Emmanuel Adrien, 75 cts ; M. Ls. Messier, \$1 ; M. Jean M. Pelletier, 25 cts ; M. R Gignac, 50 cts ; Un abonné, 25 cts ; Alex C. Chaperon, 35 cts ; Une abonnée, 50 cts ; Mme P Lachance, \$5 ; M. S. Gervais, 65 cts ; A. Barri, 25 cts ; M Prosper Véziard, \$1 ; Pierre Wigger, 25 cts ; Caroline Wigger, 25 cts ; Louis Cormier, 25 cts ; Jacques Cormier, 25 cts ; David Cormier, 25 cts ; Elize Lemire, 25 cts ; Delima Houle, 25 cts ; Maria Houle, 25 cts ; Tous de Wrightstown (Wisc) ; Moïse Grandbois de St-Casimir, 25 cts ; Elisabeth Basilière de Lawrence, Mass, \$5 ; Dame Vve Lajoie de Wotton, 25 cts.

DONS AU SANCTUAIRE.

Publius Gagnon, \$1.65 ; Cedulie Bolduc, \$1 M. Geo. Leprohon, 15 cts ; M. Noël Sicotte, \$2.65 ; J. D., \$1 ; Une abonnée, 50 cts ; Frs. X. Desjarlais, \$1 ; Une abonnée, \$1 ; Dame S. Girardin, 50 cts ; Rev. T. Campeau, 15 cts.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 7 ; actions de grâces, 18 ; bonnes morts, 2 ; collèges, 3 ; communauté, 1 ; conversions, 76 ; curés et paroisses, 5 ; défunts, 87 ; emplois désirés, 5 ; enfants, 6 ; entreprises, 5 ; étudiants, 360 ; familles, 199 ; grâces spirituelles, 2 ; infirmes, 2 ; institutrices et classes, 2 ; intentions particulières, 39 ; ivrognes, 10 ; jeunes gens, 7 ; jeunes filles, 5 ; malades, 43 ; ménage désuni, 1 ; mères de famille, 8 ; patience et résignation, 2 ; peines d'esprit, 3 ; pères de famille, 3 ; persévérance, 3 ; personnes en danger de perdre la foi, 5 ; protestants, 80 ; religieux ou religieuses, 10 ; vocations, 22 ; orphelins, 3.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi chez le peuple canadien.

—000—

PRIÈRE A SAINTE ANNE.

Souvenez-vous, ô sainte Anne, vous dont le nom signifie grâce et miséricorde, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance, ou réclamé votre intercession, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, j'ai recours à vous, ô sainte Epouse de Joachim, notre bonne et tendre mère, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Ne méprisez pas mes prières, ô sainte Mère de l'Immaculée Vierge Marie et glorieuse aïeule de Jésus-Christ Notre Seigneur ; mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME XVII

SAINTE ANNE ; PÈLERINAGES, ETC

	page
Sainte Anne, sa dignité et son culte	2, 34, 64
Pèlerinages à la bonne sainte Anne : avis	27
Annales de Ste Anne d'Auray	29
Consécration de la Basilique de Ste-Anne de Beaupré.....	51
Sainte Anne protectrice du voyageur	74
Les reliques de sainte Anne.....	76
Sainte Anne de Beaupré : carnet d'un pèlerin.....	99
Sanctuaires dédiés à sainte Anne : I St-Thomas, Montmagny	107
Sanctuaires dédiés à sainte Anne : II Chapelle de Sainte	
Anne à Ste-Marie de la Beauce	226
Chronique des pèlerinages	110
Bénédiction solennelle du chemin-de fer Québec, Montmo-	
rency et Charlevoix.....	124
La fête de sainte Anne à Apt.....	148
Une obole de sainte Anne d'Apt à sainte Anne de Beaupré..	171
Une paroisse canadienne visiblement protégée par sainte Anne.	175
Echos des pèlerinages	201
Pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré en 1889..	223, 245
Sainte Anne et la Bretagne.....	248
Le pèlerinage de Ste-Anne de la Palue.....	275
La fête de sainte Anne au Michigan.....	269

GUÉRISONS ET AUTRES PAVEURS

Amour et reconnaissance à sainte Anne.....	9
Actions de grâces à sainte Anne, 12, 39, 66, 87, 131, 162, 184, 253,	279
Guérison.....	33
Guérison merveilleuse.....	35
Guérison remarquable.....	63
Sainte Anne préserve une jeune fille d'une mort violente.....	80
Héroïque sauvetage ; sainte Anne secours des naufragés.....	83
Incendie arrêté, grâce à sainte Anne.....	86
Un naufragé sauvé en invoquant sainte Anne.....	103
Guérison d'un missionnaire.....	123
Guérison d'une jeune fille gravement brûlée.....	128
La foi d'un Irlandais récompensée	128
Le gros lot à la loterie de la bonne sainte Anne	129
Heureux résultat d'un pèlerinage.....	147
Reconnaissance à la bonne sainte Anne.....	150
Jeune fille guérie par sainte Anne.....	161

Une mère de famille guérie par sainte Anne.....	173
Merveilles opérées par sainte Anne.....	174
Témoignage de reconnaissance envers sainte Anne.....	178
Une guérison miraculeuse dans le Sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré.....	181
Un prêtre guéri par la bonne sainte Anne.....	201
Guérison miraculeuse.....	219
Sainte Anne protège une communauté.....	234
Sainte Anne sauve un homme d'une mort imminente..	243

PIÉTÉ ET MORALE CHRÉTIENNE

L'ineffable don de Dieu : réflexions pour le temps de la Passion	4
Notre Dame du Perpétuel Secours.....	9
De l'éducation chrétienne des enfants dans la famille, 36, 104,	151
	232, 251, 270
Et après ?	245

FÊTES

<i>Ave Maria</i> (pour le mois de Marie).....	31
La dernière goutte de sang (pour le mois du Précieux Sang)..	82

POÉSIES

Lez-Breiz : fragments épiques.....	156, 176, 205, 231
Les Cendres.....	243

HISTOIRES ET ANECDOTES

Une bonne leçon.....	11
La nuit de Noël : légende herzégovine.....	198
Dévotion envers saint Joseph récompensée.....	274

DIVERS

Faveurs obtenues par sainte Anne, 19, 42, 67, 89, 116, 135, 163, 185, 210, 236, 259, 281	
Bibliographie.....	39
La consécration des églises.....	61
Bibliographie : Les plus belles prières de saint Alphonse.....	114
Les chapelles de St-Joseph de la Pointe de Lévis.....	152
A Ste-Anne de Beaupré : petites notes.....	207
Heureuse année.....	219
• Etrennes aux abonnés.....	219
Feu Monsieur Léger Brousseau.....	267
Améliorations pour la 18 année des <i>Annales</i>	266